



André Charbonneau, un citoyen de Prévost

Au printemps dernier, je suis allé à une réunion du Conseil de Ville me plaindre de la condition des routes dans mon quartier. Monsieur le Maire, en guise de réponse, m'a informé qu'il était à mettre sur pied un comité dont le mandat serait d'étudier la question de la réfection des routes à Prévost. Du même souffle, il m'invite à participer aux travaux de ce comité.

Je vous ferai grâce des détails de ces réunions. Ce dont je veux vous entretenir, c'est la solution que je retiens au problème de la réfection des routes à Prévost.

Les principes de base

Le comité a retenu quatre principes de base qui devraient servir dans l'élaboration d'une solution au problème de la réfection des routes à Prévost.

- Les routes font partie du patrimoine collectif de Prévost.

Par conséquent, ils appartiennent à l'ensemble des citoyens de la municipalité.

- La municipalité ainsi que ses élus sont les mandataires de ce patrimoine.

Par conséquent, ils ont l'obligation d'une saine gestion de ce patrimoine.

- Lorsque l'on fait l'acquisition d'un équipement, on doit prévoir un budget d'entretien pour cet équipement.

Les routes, les infrastructures d'égout ou d'aqueduc doivent être interprétées comme un équipement.

- Un principe d'équité doit toujours guider nos décisions.

Ceci de façon à ne pas favoriser ou défavoriser un individu ou un groupe d'individus au détriment d'un autre individu, ou groupe d'individus.

Fort de ces principes, voici donc l'approche que je préconiserai.

Les coûts

Selon les données fournies par les professionnels de la Ville, pour les travaux de réfection, l'ordre de grandeur des coûts est de \$14 millions. L'ensemble des contribuables représente 4369 unités (Comptes de taxes). Si l'on divise l'un par l'autre, on arrive à 2500 \$ ou 2000 \$ selon que l'on tient compte ou non de la sub-

Réflexion d'un citoyen au sujet de la réfection des routes à Prévost

vention de 3.1 million \$ demandée au gouvernement du Québec. Je suis allé à mi-chemin et j'ai pris 2300 \$ comme montant moyen chargé à chaque unité en guise de contribution à la réfection de l'ensemble des rues de Prévost.

Pourquoi cette contribution? C'est le chiffre le plus près de la règle des 80/20 qui semblent faire consensus auprès de la population (80% riverains 20% fond général). D'aucun diront qu'ils ont déjà payé pour le pavage ou la rue. Il se peut. Mais l'usure des années a détérioré celle-ci et l'entretien, même s'il a eu lieu, n'a pas été suffisant pour la maintenir en bonne condition. Peut-être que la Ville est à blâmer pour le manque d'entretien

durant toutes ces années passées mais, en contre parti, elle n'a pas facturé les citoyens pour les travaux qui n'ont pas été faits. En d'autres mots, nous payons maintenant pour ce que nous n'avons pas payé hier.

Pour tous ceux qui sont sur un projet d'emprunt à ce moment-ci, cette contribution ne s'applique pas.

La répartition des coûts

À l'aide des chiffres et des tableaux fournis par la Ville au cours des réunions du comité, j'ai préparé quatre tableaux. Un pour chaque catégorie de rues. Le tableau numéro 1 représente la répartition des coûts pour les rues dites intermunicipales. Il s'agit d'un projet de 4.1 millions \$

No	Nom	Nombre unités	Longueur pavé (m)	Longueur gravier (m)	Coût total	\$ / Mètre	Total riverains	% riverains	Total fond général	% F.G
67	David	72	1889		826,373	437.50	165,600	20%	660,773	80%
129	Lac Écho	100	2500		418,750	167.50	230,000	55%	188,750	45%
129	Lac Écho	125	3027		1,359,986	449.34	287,500	21%	1,072,486	79%
212	Quatorze-Illes	25	593		222,000	374.37	57,500	26%	164,500	74%
212	Quatorze-Illes	20	650		244,000	375.38	46,000	19%	198,000	81%
240	Station	57	2279		1,065,812	467.67	131,100	12%	934,712	88%
	Total	399	10937		4,136,921	378.23	917,700	22%	3,219,221	78%
Coût total du projet:			4,136,921		100%					
Subvention de 60 %			2,482,153		60%					
Montant net à Prévost			1,654,768		40%					
Montant aux riverains			917,700		22%					
Montant au fonds général			737,068		18%					

No	Nom	Nombre unités	Longueur pavé (m)	Longueur gravier (m)	Coût total	\$ / Mètre	Total riverains	% riverains	Total fond général	% F.G
001	230e Ave.	12	20	720	90,900	122.84	27,600	30%	63,300	70%
123	Joseph	39		1277	274,771	215.17	89,700	33%	185,071	67%
123	Joseph	5	350		72,938	208.39	11,500	16%	61,438	84%
148	Louis Morin	59	1320		495,030	375.02	135,700	27%	359,330	73%
175	Morin	16	451		54,120	120.00	36,800	68%	17,320	32%
210	Principale	75	1250		93,750	75.00	172,500	184%	-78,750	-84%
210	Principale	73	1369		429,000	313.26	167,900	39%	261,100	61%
240	Station	32	309		36,960	119.69	73,600	199%	-36,640	-99%
	Total	311	5069	1997	1,547,469	218.99	715,300	46%	832,169	54%
Coût total du projet:			1,547,469		100%					
Subvention de 40 %			618,988		40%					
Montant net à Prévost			928,481		60%					
Montant aux riverains			715,300		46%					
Montant au fonds général			213,181		14%					

No	Nom	Nombre unités	Longueur pavé (m)	Longueur gravier (m)	Coût total	\$ / Mètre	Total riverains	% riverains	Total fond général	% F.G
076	Épinettes	17	510		81,440	159.81	39,100	48%	42,340	52%
084	Félix-Leclerc	26	996		125,745	126.25	59,800	48%	65,945	52%
084	Félix-Leclerc	22	194	521	65,785	92.04	50,600	77%	15,185	23%
092	Frangins	18	400		400,000	1,000.00	41,400	10%	358,600	90%
099	Génévriers	3	150		30,000	200.00	6,900	23%	23,100	77%
130	Lac Renaud	118	1852		265,089	143.14	271,400	102%	-6,311	-2%
131	Lac René	91	1720		375,000	218.02	209,300	56%	165,700	44%
132	Lac St-Francois	87	1648		281,250	170.63	200,100	71%	81,150	29%
213	Rainville	31	512		112,000	115.82	71,300	64%	40,700	36%
216	Richer	26	855		214,740	251.17	59,800	28%	154,940	72%
225	Sauvage	61	426	1470	345,900	182.42	140,300	41%	205,600	59%
272	Voie du Bois	72	1462		79,000	54.04	165,600	210%	-86,600	-110%
	Total	572	10725	1991	2,375,949	186.85	1,315,600	55%	1,060,349	45%
Coût total du projet:			2,375,949		100%					
Montant aux riverains			1,315,600		55%					
Montant au fond général			1,060,349		45%					

No	Nom	Nombre unités	Longueur pavé (m)	Longueur gravier (m)	Coût total	\$ / Mètre	Total riverains	% riverains	Total fond général	% F.G
Page 1		153	4294		474,968	110.61	351,900	74%	123,068	26%
Page 2		189	4362		608,834	139.58	434,700	71%	174,134	29%
Page 3		139	3106		479,946	154.52	319,700	67%	160,246	33%
Page 4		202	4300		498,011	115.82	464,600	93%	33,411	7%
Page 5		127	2836		329,221	116.09	292,100	89%	37,121	11%
Page 6		207	4525		692,781	153.10	476,100	69%	216,681	31%
Page 7		294	6061		964,425	159.12	676,200	70%	288,225	30%
Page 8		203	4410		713,506	161.79	466,900	65%	246,606	35%
Page 9		183	4385		523,004	119.27	420,900	80%	102,104	20%
Page 10		130	3382		498,185	147.30	299,000	60%	199,185	40%
Page 11		16	1175		75,520	64.27	36,800	49%	38,720	51%
	Total	1843	42836		5,858,401	136.76	4,238,900	72%	1,619,501	28%
Coût total du projet:			5,858,401		100%					
Montant aux riverains			4,238,900		72%					
Montant au fonds général			1,619,501		28%					

No	Type de rue	No Riverains	Coût total	Subvention	Coût net	Riverains	Fong.général	% F.G.
01	Intermunicipales	399	4,136,921	2,482,153	1,654,768	917,700	737,068	18%
02	Collectrices	311	1,547,469	618,988	928,481	715,300	213,181	14%
03	Distributrices	572	2,375,949	0	2,375,949	1,315,600	1,060,349	45%
04	Locales	1843	5,858,401	0	5,858,401	4,238,900	1,619,501	28%
	Total	3125	13,918,740	3,101,140	10,817,600	7,187,500	3,630,100	26%
Coût total du projet			13,918,740	100%				
Subvention 1 et 2			3,101,140	22%				
Montant net à Prévost			10,817,600	78%				
Montant aux riverains			7,187,500	52%				
Montant au fonds général			3,630,100	26%				
Écart entre 1 et 2			3,479,685	775,285	2704399.95	1,059,725	1,644,675	7%
Coût total du projet			10,439,055	100%				
Subvention 1&2			2,325,855	22%				
Montant net à Prévost			8,113,200	78%				
Montant aux riverains			6,127,775	59%				
Montant au fonds général			1,985,425	19%				

vent de 2.5 millions \$ (si elle est accordée) et la différence est assumée à 22% par les riverains et 18% par le fonds général.

Le tableau numéro 2, les rues collectrices, nous indique un projet de 1.5 million \$ dont une subvention de plus de 618 000 \$ (40%). Les riverains assument 45% de la facture et le fonds général 14%.

Le tableau numéro 3 montre le projet des rues distributrices. Le montant global est de 2375 millions \$ sans subvention dont 55% des coûts sont assumés par les riverains et 45% par le fonds général.

Le tableau numéro 4 nous dresse le portrait des rues locales. Un projet de 5.8 millions \$ assumés par les riverains à 72% et par le fonds général à 28%

La part du financement par l'ensemble des riverains d'un projet varie d'un projet à l'autre. (ex.: n 1 = 22%, n 2 = 46%, n 3 = 55%, n 4 = 72%) mais la part de chaque riverain demeure elle, constante, 2300 \$.

Les tableaux ont été construits à partir des chiffres et des informations qui nous étaient disponibles. La réalité pourrait être légèrement différente si par exemple on tenait compte de la grandeur des terrains.

Le tableau intitulé «Le coût total du projet» fait un sommaire des quatre projets ci-haut mentionnés. Le coût total pour la réfection de l'ensemble des rues de Prévost est donc de 13.9 millions \$, une subvention de 3.1 millions \$ représentent 22%, l'ensemble des riverains impliqués dans le projet absorbe 7.2 millions \$ soit 52% et le fonds général 3.6 millions \$ ou 26%.

Je crois que c'est un projet audacieux, mais nécessaire. Il nous permet de bénéficier d'une subvention très importante de 3.1 millions \$ soit près de 25% des coûts totaux. Nous devrions le réaliser rapidement, en trois ans.

Étirer ces travaux sur dix ans ne ferait que créer frustrations et iniquités. Son financement devrait être amorti sur 15 ans maximum. Les faibles taux d'intérêt actuels devraient nous inciter à aller de l'avant et à prendre les mesures nécessaires dans le budget 2002 pour débiter certains travaux l'été prochain.

Pour ceux qui croient que la prudence devrait nous inciter à un peu de retenue, nous avons aussi fait un autre tableau représentant un projet plus modeste soit 75% du premier.

Personnellement, je trouve cette version moins intéressante parce qu'elle a deux points faibles.

Premièrement, elle reporte à plus tard des investissements que nous devrions faire maintenant et deuxièmement, elle nous prive d'une subvention de 775,285 \$. C'est majeur. Nous pourrions ne plus jamais revoir cet argent. Par contre, elle ménage le fonds général.

Conclusion

Les différents tableaux nous montrent que ce grand projet est réalisable, qu'il est à l'intérieur de nos moyens et qu'il nous offrirait une qualité de vie à laquelle nous avons droit. Pour le réaliser maintenant, nous devons le peaufiner et le scinder en plusieurs petits projets, par quartier, par rue.

L'expérience, des travaux du comité, a été pour moi, très intéressante et enrichissante. Monsieur le Maire, lors de notre dernière rencontre, a lancé cette phrase «Soumettez-nous des projets» et bien je pense que nous allons saisir l'occasion et monter des projets. Personnellement, je suis disponible et si vous êtes un citoyen(ne) qui, comme moi, souhaite améliorer la qualité des rues de votre secteur, manifestez vous, nous pourrions former une équipe et présenter des projets précis, détaillés, raisonnables et surtout réalisables.